

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 07 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame PEHU, Conseillère Municipale déléguée en charge des Finances.

Présents : Mmes et MM. Nathalie PLOQUIN - Sylvain LEFEBVRE - Laëtiita LEROUX - Christophe GABILLER - Marie-Thérèse DELAUNAY - Jean-Pierre LEGENDRE - Nathalie MANCEAU - Yann NIORE - Nicole PEHU - Alain DUPUIS - Cynthia RAPICAULT - Gilles LABUSSIÈRE - Michel RICOU - Justine CORDIER - Patrice PEGE - Françoise RICHARD - Philippe LEBACQ - Sylviane LE COQ - Pascal MONSCAVOIR - Danielle MABILLEAU - Jean-Pierre JOUBARD - Marie-José DAVID - Samuel CHAUSSERAIS - Vanessa BRAULT - Monique ROGEREAU - Emmanuel BRAULT

Absents excusés : Coline BILLY donne pouvoir à Michel RICOU
 Jean-Luc FOURREAU donne pouvoir à Vanessa BRAULT
 Frédéric MORTIER

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 30/03/2026
Date d'affichage : 10/04/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 26

Objet : Finances – comptes financiers uniques 2025 du budget Principal et du budget annexe de la Résidence ex-centre hospitalier – (04/2026-12)

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la Collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan, et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Maire sort de la salle.

Sous la présidence de Madame PEHU, Conseillère Municipale déléguée en charge des Finances,

Il est précisé que la maquette budgétaire du compte financier unique du budget principal fait apparaître en page n°4 des ratios erronés, il y a donc lieu de retenir les éléments ci-dessous :



Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,96%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91,68%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	16,69%
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	8,32%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	70,10%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute)	4,20

Le Conseil Municipal doit délibérer sur les CFU de l'exercice 2025 du Budget Principal et du Budget annexe résidence ex-centre hospitalier, lesquels font apparaître les résultats suivants :

- Budget Principal :

Fonctionnement :

Excédent de fonctionnement en 2024 :	+ 731 943,62 €
Résultat de l'exercice 2025 :	+ 695 722,66 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :	+ 1 427 666,28 €

Investissement :

Déficit d'investissement en 2024 :	- 156 396,91 €
Résultat de l'exercice 2025 :	+ 1 016 221,04 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :	+ 859 824,13 €

- Budget Annexe Résidence ex-centre hospitalier

Fonctionnement :

Excédent de fonctionnement en 2024 :	+ 90 000,00 €
Résultat de l'exercice 2025 :	+ 10 036,07 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :	+ 100 036,07 €

Investissement :

Déficit d'investissement en 2024 :	- 400 774,51 €
Résultat de l'exercice 2025 :	- 443 745,74 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :	- 844 520,25 €

Sur proposition et sous la Présidence de Madame PEHU, Conseillère déléguée en charge des Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 25 voix pour et 3 abstentions (MM BRAULT E, BRAULT V, FOURREAU) :

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2025 du Budget Principal et du budget annexe Résidence ex-centre hospitalier.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 049-214901803-20260407-04_2026_12-DE



- **AUTORISE** Madame PÉHU Nicole, Conseillère Municipale Déléguée, à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Monsieur le Maire entre dans la salle.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN



La Présidente de séance,